

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

RÉGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE NGONG

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

NGONG COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/C-NGONG/CIPM/SG/SIGAMP/2026 DU 11.01.2026. RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX MINI RESEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE A
ENERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITES DE KOKOUMI ET NDABALA DANS LA COMMUNE
DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la convention de financement FEICOM/Commune de Ngong, le Maire lance pour le compte de la Commune de Ngong, un appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de construction de deux mini réseaux d'approvisionnement en eau potable à énergie solaire dans les localités de Kokoumi et Ndabala, EN PROCEDURE D'URGENCE**

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Études et installation de chantier
- La foration
- L'équipement-développement-pompage
- La fourniture et pose moyen d'exhaure du forage
- Les conduites d'adduction
- La construction de deux (02) bornes fontaines
- L'alimentation des pompes en énergie solaire
- La construction d'un château de 7,5m3
- Le respect des exigences environnementales / sécurité et santé au travail et prestations diverses.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **40 000 000 (quarante millions) FCFA TTC.**

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois calendaires par lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement FEICOM/COMMUNE DE NGONG de l'exercice 2026 et suivants

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est la soumission hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission accompagné d'un récépissé de dépôt de la CDEC, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont les montants s'élèvent à : **quatre cent mille (400 000) francs CFA, il est au plus égal à 1% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur]** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ngong, Tél : _____, dès Publication du présent Avis d'Appel d'Offre. Il peut également être consulté en ligne sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (à préciser).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Ngong, après versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA**, payable auprès du Receveur Municipal de la Commune de Ngong contre quittance.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés de la Commune de Ngong, au plus tard le **10 NOV 2026** à 10h00 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/C-NGONG/CIPM/SG/SIGAMP/2026 DU 13 OCT 2025 RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI RESEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN
EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITES DE KOKOUMI ET NDABALA
DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENUE, REGION DU NORD
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;

- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10 NOV 2026 à 11h00 précises dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis accompagné d'un récépissé de dépôt de la CDEC ;
- de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- l'absence de l'attestation de catégorisation de l'entreprise ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 28 critères essentiels (28 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (camion benne, véhicule de liaison en propre ou en location))
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **40 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- Présentation générale de l'Offre sur **1 critère** ;
- Références techniques et financières de l'entreprise sur **3 critères** ;
- Moyens personnels de l'entreprise sur **10 critères** ;
- Moyens matériels de l'entreprise sur **10 critères** ;
- Methodologie d'intervention sur **08 critères** ;
- Surface financière de l'entreprise sur **02 critères** ;
- Acceptation des conditions du marché sur **02 critères** ;
- Prise en compte de la santé et sécurité au travail sur **02 critères** ;
- Visite des lieux sur **02 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu (70%) soit 28 / 40 oui possible, seront qualifiés pour la suite

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots :

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus d'un lot. *Au cas où un soumissionnaire serait le moins-disant pour plus d'un lot, le Maître d'Ouvrage lui attribuera les deux lots selon les conditions prévues dans le RPAO.*

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Ngong, BP : 16 Ngong, Tel/Fax : _____.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 et le numéro vert du FEICOM 8567.

Ngong, le 13 OCT 2026

Le Maire de la Commune de Ngong
(Autorité contractante)

Ampliations :

- MINMAP/DD-Benoué
- MINDDEVEL/DD-Benoué
- FEICOM-NO
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- SIGAMP (Pour publication)
- SOPECAM (Pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

